

FOCUS

ÉDITION DÉCEMBRE 2013

LE JOURNAL DU PRIX CYRILLE BIALKIEWICZ

N°8

Vers la 5^{ème} édition du Prix Cyrille Bialkiewicz !

Solidement campé dans le paysage des événements institutionnels d'importance, le Prix Cyrille Bialkiewicz connaîtra en 2014 sa cinquième édition.

Comme chaque année à la même époque, le temps est venu de préparer la « vendange » des travaux universitaires les plus remarquables dans le domaine du droit des entreprises en difficulté.

L'appel à candidature étant lancé, tout sera mis en œuvre par les acteurs du Prix pour faire en sorte que soient repérées, et récompensées, les thèses les plus méritantes dans ce champ d'étude à la fois complexe, mouvant et aux fortes implications concrètes pour l'emploi et le développement économique.

Nul doute que le millésime 2014 se révélera comme un grand cru, présenté comme chaque année devant un parterre prestigieux d'experts et de décideurs.

Rappelons que 800 personnes se sont pressées le 6 juin dernier dans les salons du Cercle de l'Union interalliée. Record à battre !

Mais l'éclat de cette manifestation ne se mesure évidemment pas au seul nombre de ses invités.

Créée par la banque Delubac et voulue par le président Serge Bialkiewicz, elle distingue de jeunes chercheurs et fait dialoguer l'université avec le monde de l'entreprise.

Mais aussi, de par la qualité de ses intervenants et participants, elle est devenue une voix écoutée dans le débat public sur les questions liées à la vie des entreprises.

C'est dire que le Prix Cyrille Bialkiewicz, au-delà de la pétillance d'une soirée brillante et très courue et d'une sélection exigeante de mémoires académiques, joue un rôle, dans la durée, pour dessiner l'avenir du droit des faillites et, plus largement, apporter des éclairages, des expériences, des solutions de nature à relancer l'économie et à consolider notre tissu industriel français.

Une de ses ambitions est de mettre l'entreprise à l'honneur d'une façon originale et plurielle, et d'inviter les décideurs à réfléchir à l'avenir au travers de débats qui mobilisent à l'envi l'imagination, la créativité, le regard prospectif, l'ouverture internationale.

Ce nouveau « Focus » reflète cet objectif. Excellente lecture !

1 RENDEZ-VOUS



13 MEMBRES DU JURY



1 COLLECTION DE THÈSES
(Lextenso Edition)



 **BANQUE
DELUBAC & CIE**
Fondée en 1924

Avec nos partenaires :

 **IRJS** Institut de
Recherche
Juridique de
la Sorbonne

 **ECOLE DE DROIT
DE LA
SORBONNE**

ÉDITO

Cap sur la cinquième édition du Prix Cyrille Bialkiewicz pour le droit des entreprises en difficulté ».

Alors que le pays traverse une crise économique d'une exceptionnelle gravité, c'est faire œuvre utile incontestablement que d'encourager de jeunes chercheurs à faire porter leur réflexion sur le droit de l'insolvabilité et à apporter leur contribution à l'amélioration des dispositifs de traitement des difficultés des entreprises. Cette matière éminemment complexe est très juridique, au sens où de nombreux intérêts s'y rencontrent et s'y opposent, entre lesquels il va falloir arbitrer. Le droit est au cœur de tous ces arbitrages et la règle du jeu qui va permettre de donner à chacun selon son dû et de mettre en œuvre les objectifs assignés à notre législation en vue de sauver les entreprises qui peuvent l'être sans pour autant négliger la légitime aspiration des créanciers à un paiement.

Aussi ne peut-on que se réjouir de voir une nouvelle fois à l'honneur la recherche portant sur cette matière si lourde d'enjeux. Avec la saison des frimas, revient le moment de composer le jury à qui cette année encore va revenir le soin d'avoir à attribuer les prix récompensant les meilleurs travaux intéressants la matière du droit des entreprises en difficulté. Cette année il reviendra aux professeurs Philippe Pétel, Thierry Revet, Alain Couret, Philippe Dupichot et Philippe Roussel-Galle ainsi qu'au président Yves Lelièvre et à Me Philippe Jeannerot, Marc Sénéchal, Reinhard Dammann, François Kopf, Philippe Druon et Olivier Pardo, respectivement administrateur judiciaire, mandataire judiciaire et avocats au barreau de Paris, de porter un regard critique sur les travaux en compétition, dont il nous reste à espérer qu'ils seront aussi nombreux et d'aussi belle qualité qu'au cours des précédentes éditions.

Pour cela, il convient d'inviter les auteurs de travaux intéressants le droit des entreprises en difficulté à présenter leur candidature et à la soumettre au jury qui départagera les prochains impétrants. Un exemplaire du règlement du prix peut être trouvé en ligne sur le site dédié à cette prestigieuse manifestation. N'hésitez pas à le faire circuler auprès des auteurs que vous pourriez connaître. Qu'ils mettent à profit les semaines à venir pour nous adresser leurs ouvrages. L'hiver va être la saison de la préparation des candidatures, le printemps sera celle de la délibération et l'été qui débutera tout juste nous réunira pour fêter les lauréats.

FRANÇOIS-XAVIER LUCAS,
Président du jury, professeur à l'école de droit de la Sorbonne,
codirecteur du centre de recherche de Sorbonne affaires





Lumière sur...

BERTRAND MARTINOT



*Le chômage, mal français ?
A la lecture du livre de Bertrand Martinot,
Chômage : inverser la courbe
(Belles lettres - Institut Montaigne),
difficile d'en douter.*

Alors que les Etats-Unis ou la Grande-Bretagne se sont fixés comme objectif de ramener le taux de chômage sous la barre des 6,5 %, que l'Allemagne, les Pays-Bas ou la Suède ont connu ces dernières années des périodes de quasi plein-emploi, le pays de Descartes légifère à outrance, rend le Code du Travail chaque année plus volumineux et plus indigeste, et a construit « une ligne Maginot juridique qui, loin de protéger les salariés, se retourne contre ceux qui auraient le plus besoin de sécurité professionnelle ».

Face à cet échec retentissant, l'attitude la plus fréquente est la résignation. « Le fatalisme s'est installé au plus haut niveau dans le paysage politique et social », note l'auteur. Le plein-emploi, possible ailleurs, est considéré chez nous « comme une utopie, voire comme une provocation ».

Résultat : au mieux, on appelle de ses vœux une légère dégrue des chiffres du chômage, au pire on se résout à un chômage de masse qu'aucune embellie conjoncturelle ne pourra endiguer, aussi longtemps que les fondements de la politique de l'emploi ne seront pas remis en cause. L'auteur montre qu'un véritable reflux du chômage structurel passe par un changement de paradigme.

Un examen des vingt-cinq dernières années, tous gouvernements confondus, ne prête pas à l'optimisme : quelle qu'ait été la conjoncture économique, et malgré des crédits astronomiques (environ 50 milliards d'euros par an !), le niveau du chômage est presque toujours resté au-dessus de 8 %. Une faillite collective, véritable scandale de société qui, plaide Bertrand Martinot, appelle un examen de conscience de tous les acteurs de l'emploi : politiques, partenaires sociaux, responsables administratifs, société civile... « Il est grand temps de passer de la résignation à l'action ».

De demi-mesures en réglementations toujours plus tatillonnes, d'emplois aidés pour les jeunes (premières victimes du chômage) en taxes en tous genres, nous avons massivement augmenté les prélèvements pesant sur le travail. Des progrès ont certes été enregistrés - création de Pôle Emploi, développement de l'apprentissage, réforme du financement de la formation professionnelle, conclusion d'accords interprofessionnels... - mais sans venir à bout de cette ligne Maginot qui n'empêche pas les licenciements et fait bien souvent obstacle à un reclassement efficace des salariés.

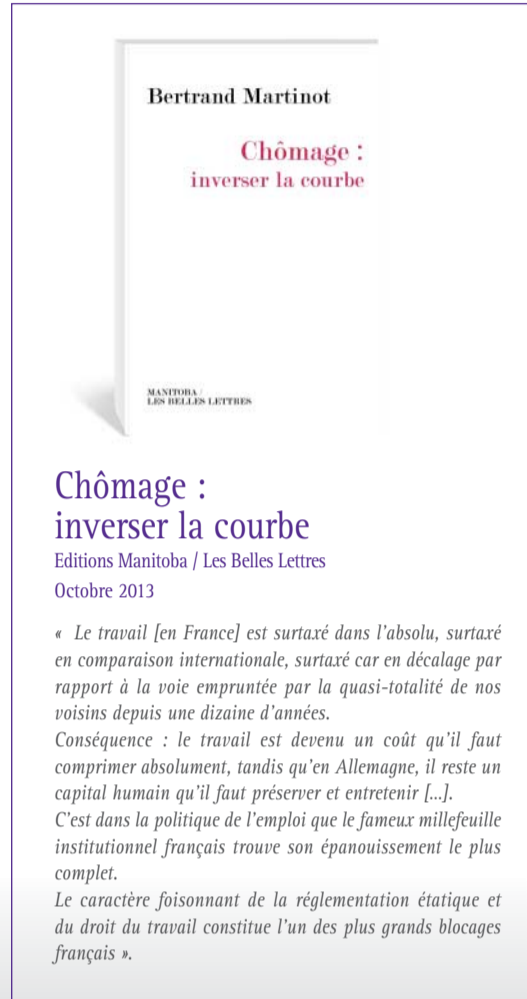
Or, de nombreuses voies n'ont pas été explorées, ou alors bien trop timidement, et ont été trop vite abandonnées.

La conclusion est claire : il n'y a aucune fatalité face au chômage de masse. Les clés sont à chercher du côté de la baisse des charges, de la réforme du SMIC, de la refonte du régime

d'indemnisation du chômage, de la mise en place d'une « flexisécurité » à la française où la négociation sociale prendrait le pas sur la norme étatique.

Sur ce dernier point, on ne peut que déplorer la faiblesse des relations sociales dans notre pays. Une culture du rapport de forces règne en maître, qui donne au juge un rôle de régulateur, lequel échoit ailleurs au dialogue social. « Cette substitution du juge à la négociation n'est une bonne nouvelle pour personne ».

Ainsi, nous devons nous convaincre que le plein-emploi est « un objectif réaliste » et mettre enfin nos actions en conformité avec cet objectif !. Belle leçon de volontarisme, et démonstration convaincante !



**Chômage :
inverser la courbe**

Editions Manitoba / Les Belles Lettres
Octobre 2013

« Le travail [en France] est surtaxé dans l'absolu, surtaxé en comparaison internationale, surtaxé car en décalage par rapport à la voie empruntée par la quasi-totalité de nos voisins depuis une dizaine d'années.

Conséquence : le travail est devenu un coût qu'il faut comprimer absolument, tandis qu'en Allemagne, il reste un capital humain qu'il faut préserver et entretenir [...]. C'est dans la politique de l'emploi que le fameux millefeuille institutionnel français trouve son épanouissement le plus complet.

Le caractère foisonnant de la réglementation étatique et du droit du travail constitue l'un des plus grands blocages français ».

BIOGRAPHIE

45 ans, économiste.

Diplômé de l'IEP de Paris et de l'université de Paris XI Orsay. Titulaire d'un DEA de démographie économique. Ancien élève de l'ENA (promotion Victor-Schoelcher).

1996-2000
Ministère de l'Economie et des Finances -
Direction de la prévision.

2000-2002
Commission européenne -
Direction générale économique et financière.

2002-2007
Ministère de l'Economie et des Finances -
Chef du bureau de l'emploi et du marché du travail puis au cabinet des ministres.

2007-2008
Conseiller social à la Présidence de la République.

2008-2012
Délégué général à l'emploi et la formation professionnelle (DGEFP).

Chevalier de l'Ordre National du Mérite.

BIBLIOGRAPHIE

L'euro, une monnaie sans politique ?
L'Harmattan
2003.

Chômage : inverser la courbe
Manitoba - Les belles lettres
2013.



**Banque Delubac & Cie,
qui sommes-nous ?**

Fondée en 1924, la Banque Delubac & Cie est une institution financière indépendante offrant des services bancaires spécialisés. En 80 ans d'expertise sur le marché bancaire, la Banque Delubac & Cie a su tisser une relation privilégiée avec ses clients, basée sur la confiance, la proximité et la pérennité, des fondamentaux qui reposent sur le choix d'une différence assumée.



- Banque Judiciaire
- Banque des Administrateurs de Biens
- Banque de Gestion d'Epargne
- Banque d'Affaires
- Banque des Entreprises

www.delubac.fr

UNE ORIGINE REVENDIQUÉE

La Banque Delubac & Cie a été fondée au Cheylard, en Ardèche, en 1924. Alors que nombre d'établissements bancaires ont implanté leur siège social en région parisienne, la Banque Delubac & Cie a maintenu le sien dans sa ville d'origine. Nous pensons en effet qu'il faut toujours conserver ses racines, base indispensable d'un développement harmonieux et durable.

UNE HISTOIRE D'INDÉPENDANCE

Depuis sa création, la Banque Delubac & Cie a conservé son indépendance et a fait le choix des investisseurs privés tout au long de son développement. La Banque Delubac & Cie reste aujourd'hui l'une des rares banques françaises réellement indépendantes.

UN STATUT ORIGINAL

La Banque Delubac & Cie est une société en commandite. La politique générale de la banque est initiée uniquement par la Gérance. Les directeurs généraux de branche initient la politique de leur branche. Ce statut les a conduits à développer une « logique entrepreneuriale » réfléchie, basée sur la qualité de ses prestations et la maîtrise du risque.

DES ÉQUIPES SPÉCIALISÉES

Depuis sa création, la Banque Delubac & Cie a opté pour la spécialisation au travers d'un développement sur des métiers à forte valeur ajoutée permettant de se différencier des établissements généralistes. Cette logique assure aux clients de la banque de pouvoir accéder aux conseils les plus avisés. A l'expertise vient se marier la réactivité opérationnelle. Les conseillers-experts de la banque sont en mesure d'assurer, rapidement et en toute discrétion, un service sur mesure en réponse aux attentes de leurs clients, professionnels ou particuliers. Sur chacun de ses métiers, la Banque Delubac & Cie s'est dotée d'équipes ayant une excellente connaissance des métiers et acteurs du marché et une grande maîtrise des sujets qu'elles traitent quotidiennement. Présents au Cheylard, à Paris, à Lyon et à Toulouse, nos experts sont implantés à proximité des grandes villes et de nos clients.

UN DÉVELOPPEMENT MAÎTRISÉ

Refusant la croissance et la diversification à outrance, la Banque Delubac & Cie trouve ses fondements sur le principe que seule l'expérience donne la compréhension et la réactivité nécessaires à des interventions optimales.

B I L L E T
D ' H U M E U R



CROISSANCE

*On la cherche encore et toujours,
on la désire inlassablement
et on se désole de ne pas la trouver ;
quand elle est là, elle semble trop
« molle », « faible », voire « atone » ;
on convoite celle, insolente de santé,
des pays dits émergents ;
on se creuse la tête pour la faire
revenir ou lui redonner des couleurs :
bref, la croissance est l'objet
de toutes nos attentions.*

« Retrouver le chemin de la croissance » et sortir une bonne fois pour toutes de l'ornière de la crise, tel est le mot d'ordre de nos économies. Depuis la déflagration financière de 2007-2008, elles aspirent à un nouveau modèle de développement générateur de valeur et d'emplois. Elles observent avec jalousie le dynamisme du PIB des émergents et regardent avec nostalgie dans le rétroviseur : ah, l'Age d'Or des « Trente Glorieuses » - expression forgée par l'économiste Jean Fourastié - avec leur taux de croissance annuelle de 4 à 6 % ! Une longue période de prospérité économique et de paix sociale subitement stoppée par des chocs de tous ordres - pétroliers, monétaires, industriels, boursiers, moraux - et suivie par les « Trente piteuses » déprimées et déprimantes...

Bien sûr, tout n'était pas rose au temps des Trente Glorieuses, mais tout semblait possible et tout paraissait tendre vers un avenir plus riche, plus solidaire, plus prometteur à tous égards. Cet optimisme raisonné a depuis pris l'eau, même si la sortie de la pauvreté de nombreux pays devrait plutôt inciter à

l'optimisme, comme les formidables leviers d'innovation technologique, scientifique, industrielle, artistique, etc. qui ont révolutionné l'économie mondiale au cours des dernières décennies.

N'oublions pas non plus que la croissance n'est pas seulement économique : grandir est un phénomène universel qui s'impose à tous les êtres vivants, c'est une grande loi biologique, d'ailleurs déterminante dans la vie économique des nations. La forte croissance démographique française, l'une des plus soutenues du monde occidental, devrait nous inviter à regarder les choses de façon un peu moins dépressive...

Hélas, force est de constater qu'une croissance économique en panne est très logiquement génératrice d'un moral également en berne. Certains prêchent la décroissance ou une « autre croissance », mais nombreux sont ceux qui s'arrêtent au spectacle de la croissance molle et considèrent qu'il faudra, cahin-caha, se résoudre au chômage de masse, à la concurrence croissante et féroce des économies jeunes, à la désindustrialisation. Bref, au déclin, au recul, au reflux...

Les plus volontaristes, eux, savent qu'il faut repenser les choses et asseoir l'économie sur un nouveau modèle de développement : durable, créatif, innovant sur le plan technique mais aussi social et culturel. Il faudra « changer de logiciel » si l'on veut « doper la croissance ».

Or, les responsables publics font parfois penser aux vagabonds de la pièce de Beckett qui attendent l'improbable venue de Godot. Ils guettent avec frénésie les signes d'un retour de la croissance sur le Vieux Continent mais leur quête apparaît d'autant plus problématique que la chape d'austérité qu'ils font peser sur l'économie produit l'effet contraire.

La croissance est devenue extrêmement volatile et résiste à presque toutes les tentatives de séduction des politiques. Mais si nous nous convainquons qu'une nouvelle ère de progrès est en marche et si nous agissons en conséquence, par exemple en investissant massivement sur les process les plus innovants et en réhabilitant l'industrie, alors la belle sera moins cruelle avec nous. Croisons en la croissance !

David Brunat

Président Or et H Conseil Communication et affaires publiques